



Hommage

P.2

Abdoulaye Top Sylla, l'orfèvrerie de la plume et la noblesse d'un esprit libre

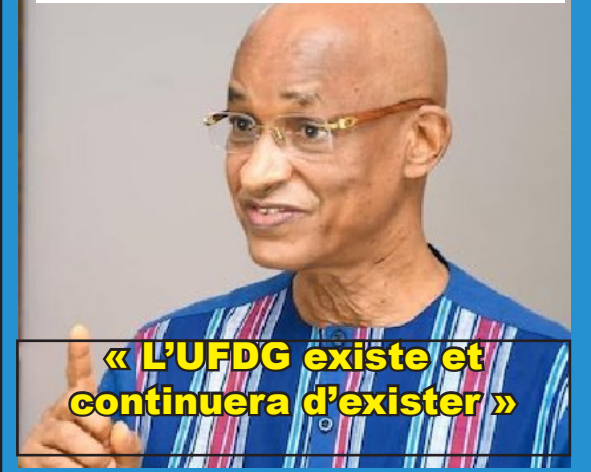


Edito à vue d'Aigle

Hommage aux 36 victimes de Dar-es-salam

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 août, les Guinéens ont appris, avec stupéfaction, un tragique éboulement au niveau de la décharge de Dar-es-Salam, en banlieue de Conakry. Les riverains et les services compétents de l'État se sont aussitôt mobilisés pour rechercher les survivants dans les décombres. Le président de la République, le Premier ministre et les membres du gouvernement se sont ensuite rendus sur le lieu du drame pour partager la peine des proches des victimes et apporter leur soutien aux équipes engagées dans les opérations de recherche. Le vendredi 04 septembre, au cours d'une cérémonie...

Cellou Dalein Diallo sur RFI P.4



« L'UFDG existe et continuera d'exister »

Cour Suprême

P.3



L'audience de Algassimou Diallo renvoyée le 15 octobre

Éducation

P.4



Le SLECG préfère une rentrée scolaire en septembre (Entretien)

Assemblée nationale

P.4

Les travailleurs parlementaires défient le secrétaire général de l'institution

Dar-es-Salam

P.6

Les 36 victimes de l'éboulement enterrées à Bambéto

Vie de la nation

P.2

Entre deuils nationaux et rigueur institutionnelle : La Guinée face à ses responsabilités

Édito à vue d'aigle



Hommage aux 36 victimes de Dar-es-salam

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 août, les Guinéens ont appris, avec stupéfaction, un tragique éboulement au niveau de la décharge de Dar-es-Salam, en banlieue de Conakry. Les riverains et les services compétents de l'État se sont aussitôt mobilisés pour rechercher les survivants dans les décombres. Le président de la République, le Premier ministre et les membres du gouvernement se sont ensuite rendus sur le lieu du drame pour partager la peine des proches des victimes et apporter leur soutien aux équipes engagées dans les opérations de recherche.

Le vendredi 04 septembre, au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Amadou Oury Bah, un hommage a été rendu aux 36 victimes dont 17 ressortissants sierra-Léonais. C'était en présence du ministre sierra-léonais des Affaires étrangères.

Au nom des autorités guinéennes, Madame la gouverneure de Conakry, M'Mahawa Sylla, a une nouvelle fois présenté les condoléances du gouvernement au peuple de Guinée en général et aux familles endeuillées en particulier.

Dans son intervention de circonstance, le Directeur général de l'Agence nationale de gestion des urgences et des catastrophes humanitaires (ANGUCH) a précisé que deux personnes blessées et hospitalisées ont succombé à leurs blessures au cours de la semaine, portant le nombre de décès à 36. Et sur instruction du gouvernement, deux centres d'accueil ont été ouverts par l'ANGUCH, en collaboration avec les mairies de Gbessia et les autorités de la ville de Conakry.

Mohamed Bangura, chargé des relations extérieures de l'Union des ressortissants sierra-léonais vivant en Guinée a indiqué qu'il y a une bonne collaboration entre les deux communautés. « Nous appelons les autorités guinéennes et sierra-léonaises pour leur rappeler que des citoyens sierra-léonais ont perdu leurs familles. Nous demandons donc aux autorités de venir en secours aux familles. Ce n'est pas après l'enterrement qu'il faut oublier les victimes. Il y a un enfant qui a perdu sa maman et, jusqu'à présent, nous n'avons même pas pu identifier son père. Pour la plupart des victimes, nous avons certaines photos, les noms et les informations sur leurs familles. Nous avons procédé à toutes les identifications. L'association, l'ambassade et l'ANGUCH ont également participé à ce travail d'identification », dira-t-il. Et d'ajouter que l'ambassade de la Sierra Leone n'avait pas connaissance de la présence de certains de ses ressortissants sur le site de la décharge.

Après la cérémonie de recueillement et d'hommage qui s'est organisée à la mosquée Turque de Koloma, les 36 victimes de l'éboulement de la décharge de Dar-es-salam ont été conduites à leur dernière demeure au cimetière de Bambéto. Que leurs âmes reposent en paix !

Kéfina Diakité

Entre deuils nationaux et rigueur institutionnelle : La Guinée face à ses responsabilités

Vie de la nation



Une semaine d'épreuves et de remises en question, la nation soudée face aux tragédies de l'hivernage et à l'impératif d'assainissement.

La semaine du 3 au 9 septembre 2026 restera gravée comme une période de profonde introspection pour la République de Guinée. Entre la douleur des drames humains causés par les intempéries destructrices de la saison des pluies, l'onde de choc des tragédies environnementales et les soubresauts d'un secteur médiatique en pleine mutation, le pays fait face à des choix existentiels.

La transition en cours ne se mesure pas seulement aux grands projets d'infrastructure, mais aussi à la capacité de la nation à panser ses plaies et à moraliser ses structures.

Sur le plan social et humain, cette première semaine de septembre a mis la solidarité nationale à rude épreuve. L'émotion poignante et l'hommage solennel rendu aux victimes du cataclysme de la décharge de Dar-es-Salam ont rappelé avec une cruelle clarté l'urgence absolue d'une refonte de notre aménagement urbain et de notre gestion environnementale. De même, les drames récurrents dans les zones minières, à l'image des accidents tragiques liés à la foudre à Siguiri, soulignent la vulnérabilité persistante des populations laborieuses. Ces drames ne doivent plus être considérés comme de simple fatalités, mais comme des interpellations directes adressées à la conscience collective et à la puissance publique.

Sur le front sociopolitique et ins-

titutionnel, la dynamique d'assainissement s'accélère, notamment au sein des corps intermédiaires et de la presse. Les débats houleux autour de la gestion des organisations professionnelles, de la moralisation des subventions et du rejet des logiques de prédation marquent un tournant salubre. L'heure n'est plus aux arrangements de façade ni à la complaisance envers les « prédateurs » de la ressource publique. La refondation voulue par les autorités exige que chaque acteur, qu'il soit dans l'administration ou à la tête d'une corporation, rende des comptes avec probité, rigueur et transparence.

En somme, cette semaine du 3 au 9 septembre 2026 rappelle que la marche vers un État fort et juste est un chemin parsemé d'embûches. La Guinée ne pourra bâtir un avenir prospère qu'en affrontant ses vérités en face, en unissant ses forces dans la transparence et en plaçant la sécurité et le bien-être du citoyen au centre de toutes les priorités.

Kéfina Diakité

Hommage

Abdoulaye Top Sylla, l'orfèvrerie de la plume et la noblesse d'un esprit libre



Le grand patron des correcteurs s'est éteint, laissant derrière lui le souvenir indélébile d'un esthète de la langue et d'un journaliste hors pair.

Dans le panthéon de la grande presse guinéenne, certains noms résonnent comme des signatures d'or, des sceaux d'exigence et de talent brut. Celui d'**Abdoulaye Top Sylla**, figure emblématique du groupe de presse L'Indépendant / Le Démocrate, s'inscrit en lettres capitales. Formé à la prestigieuse école du CESTI de Dakar, Top Sylla n'était pas seulement un journaliste de plus dans l'arène médiatique ; il était une conscience rédactionnelle, un artisan méticuleux du verbe et le redoutable mais bienveillant **patron des correcteurs**.

Au sein des rédactions, sa silhouette studieuse et son regard perçant commandaient le respect. Sa légende s'est bâtie au fil des bouclages, là où la rigueur légendaire de son grand frère, Aboubacar Sylla — fondateur du groupe et homme d'État aux exigences managériales reconnues —, le rattrapait inévitablement. Tandis que l'aîné, stratège et visionnaire, attendait avec impatience les articles extraordinaires et incisifs de son cadet, Abdoulaye s'attardait minutieusement sur chaque ligne, chaque accord et chaque tournure. Il endossait avec un sens aigu de la perfection le rôle de gardien du temple de la langue française, polissant les papiers des autres pour en faire des bijoux journalistiques.

Tous deux dotés d'une intelligence hors du commun, les frères Syl-

la incarnaient l'excellence intellectuelle. Mais chez Abdoulaye, cette brillance innée s'accompagnait d'une **humilité désarmante** et d'une liberté d'esprit absolue.

Fier héritier, par sa lignée maternelle, de la noblesse d'un sang princier, il n'a jamais troqué sa simplicité légendaire contre les vanités de ce monde. Libre penseur, affranchi des chapelles étriquées, il maniait l'ironie fine et l'analyse subtile avec l'élégance des grands aristocrates de l'esprit.

Aujourd'hui, alors que sa plume s'est définitivement reposée, c'est toute la corporation des médias guinéens qui pleure un seigneur de la newsroom. Top Sylla nous a quittés, mais la trace indélébile de ses exigences professionnelles, de sa noblesse de cœur et de son amour viscéral pour le journalisme de qualité demeure gravée dans les mémoires.

Dors en paix, grand rédacteur. Ton nom restera à jamais attaché à l'âge d'or d'une presse indépendante et digne.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahima Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: Ibrahima BANGOURA

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Cour Suprême

L'audience de Algassimou Diallo renvoyée le 15 octobre

La chambre de jugement de la Cour suprême a, le mardi 8 septembre 2026, renvoyé au 15 octobre prochain l'examen de la procédure concernant l'ancien magistrat, Algassimou Diallo, en raison de l'absence du prévenu à l'audience.



La juridiction était appelée à statuer sur une demande de renvoi formulée par les conseils d'Algassimou Diallo. La défense sollicitait un délai supplémentaire afin de disposer du temps nécessaire à la préparation de ses moyens de défense.

À l'ouverture de l'audience, l'ancien magistrat, poursuivi dans cette procédure, n'a pas comparu devant la Cour suprême en raison de son absence qui serait liée à son transfèrement de la prison civile de Coyah vers la maison d'arrêt de Macenta.

Face à cette situation, le ministère public, représenté par le procureur général près la Cour suprême, Sidy

Souleymane N'Diaye, a sollicité de la juridiction qu'elle vide son délibéré relatif à la demande de renvoi.

Cette requête s'est toutefois heurtée à l'opposition du collectif de défense d'Algassimou Diallo. Les avocats ont invoqué les règles applicables en matière pénale ainsi que le principe selon lequel la personne poursuivie doit, sauf circonstances légalement prévues, comparaître aux audiences qui la concernent.

La défense a ainsi estimé que, compte tenu de l'absence de son client, la Cour ne pouvait valablement poursuivre les discussions relatives à sa situa-

tion ni statuer sur le délibéré attendu sans sa comparution.

Prenant acte de cette situation, la chambre de jugement a finalement renvoyé la cause au 15 octobre 2026. Selon la défense, ce renvoi poursuit un double objectif : permettre aux avocats de préparer les moyens de défense de leur client et donner au ministère public le temps d'accomplir les diligences nécessaires en vue de la comparution d'Algassimou Diallo devant la juridiction.

Au sortir de l'audience, Maître Moussa Diallo, l'un des conseils de l'ancien procureur général, est revenu sur les circonstances ayant conduit au renvoi de la procédure.

L'avocat a notamment confirmé que son client n'était pas présent à l'audience du 8 septembre, rappelant que la défense avait déjà sollicité, lors d'une précédente audience, un renvoi au 15 octobre afin de préparer la défense du prévenu. Il a également expliqué que la Cour s'était initialement retirée pour mettre en délibéré la demande de renvoi, avant de fixer au 8 septembre la date à laquelle elle devait se prononcer.

Cependant, l'absence d'Algassimou Diallo à l'audience a, selon lui, modifié les conditions dans lesquelles la juridiction pouvait poursuivre l'examen du dossier.

« Nous avons soulevé le fait qu'on ne peut pas le juger en son absence », a soutenu Maître Moussa Diallo, estimant que la Cour devait fixer une nouvelle date afin de permettre la comparution du prévenu.

Selon l'avocat, le renvoi doit désormais permettre au procureur général de prendre les dispositions nécessaires pour qu'Algassimou Diallo soit présenté devant la Cour suprême lors de la prochaine audience.

La question du lieu exact de détention du magistrat demeure par ailleurs au centre des préoccupations de sa défense. Maître Moussa Diallo affirme que le collectif a appris, à travers différents canaux d'information, notamment les réseaux sociaux, le transfèrement de son client de la prison civile de Coyah vers celle de Macenta.

Toutefois, l'avocat précise que les membres du collectif de défense n'ont, à ce stade, pas pu établir un contact direct avec Algassimou Diallo depuis leur dernière rencontre.

Il a ainsi indiqué ne pas être en mesure de confirmer certaines in-

formations faisant état d'échanges entre le détenu et ses avocats.

Afin de vérifier sa présence effective à la maison d'arrêt de Macenta et de s'enquérir de son état physique, le collectif de défense affirme avoir entrepris des démarches auprès d'un confrère se trouvant dans cette localité.

« Il est à Macenta, c'est ce que nous connaissons », a déclaré Maître Moussa Diallo, tout en précisant que la défense cherche à obtenir des informations directes et vérifiées sur la situation de son client.

Algassimou Diallo demeure placé sous écrou dans le cadre de poursuites portant notamment sur des faits présumés de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, ainsi que d'association de malfaiteurs.

L'audience est fixée au 15 octobre 2026, date à laquelle la Cour suprême devrait reprendre l'examen de la procédure, avec pour enjeu préalable la comparution effective du prévenu devant la juridiction.

Samuel Demba. D

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Vie de la nation

Mamadi Doumbouya parle du 5 Septembre

Le samedi 5 septembre 2026, le président Mamadi Doumbouya a parlé des événements du 5 septembre 2021 qui l'ont porté au pouvoir, 5 ans, jour pour jour. Il a mis l'occasion à profit pour rendre hommage aux forces de défense et de sécurité ainsi qu'aux victimes tombées pour la patrie, tout en rappelant que cette date ne saurait être célébrée comme un triomphe, mais comme un moment de recueillement et de responsabilité nationale.



Le samedi 5 septembre 2026, le président Mamadi Doumbouya a parlé des événements du 5 septembre 2021 qui l'ont porté au pouvoir, 5 ans, jour pour jour. Il a mis l'occasion à profit pour rendre hommage aux forces de défense et de sécurité ainsi qu'aux victimes tombées pour la patrie, tout en rappelant que cette date ne saurait être célébrée comme un triomphe, mais comme un moment de recueillement et de responsabilité nationale.

« Mes chers compatriotes, Peuple souverain de la République de Guinée,

Il y a cinq ans, à l'aube du 5 septembre, des femmes et des hommes de nos Forces de défense et de sécurité ont fait le choix du risque absolu. Ils n'ont rien demandé pour

eux-mêmes. Ils ont simplement refusé que la République de Guinée continue de s'abîmer.

En ce jour, ma première pensée n'est pas pour ce que nous avons bâti depuis. Elle est pour ceux qui ne sont plus parmi nous. Pour les fils de ce pays tombés ce jour-là, et sur le chemin qui a suivi, au service de la patrie.

Pour leurs mères, leurs pères, leurs épouses, leurs enfants, qui portent une absence que rien ne comblera.

J'élève vers le Tout-Puissant une prière pour le repos de leurs âmes, et je demande à chaque Guinéenne et à chaque Guinéen, où qu'il se trouve, de leur accorder aujourd'hui un moment de silence et de recueillement.

Le 5 septembre n'est pas un jour de triomphe. C'est un jour de deuil, de gravité et de mémoire.

De ce sacrifice, un peuple entier a hérité d'une responsabilité. Et cette responsabilité, nous l'avons honorée là où l'on ne nous attendait pas : nous avons fait reculer l'ethnocentrisme. Ce poison qui, pendant des décennies, a dressé le Guinéen contre le Guinéen, n'a plus droit de cité dans notre République.

Le vivre-ensemble n'est plus un discours de circonstance ; il est devenu une réalité, et cette réalité est désormais irréversible. Je mesure chaque jour le poids de la charge qui m'a été confiée. Je ne la porte pas seul, et je n'ai jamais prétendu la porter seul. Ma détermination à servir la patrie demeure intacte, et elle ne faiblira pas.

Devant vous, je réaffirme un engagement simple : la vision Simandou 2040 sera exécutée avec la rigueur, la méthode et la constance qu'elle exige. Non pour la gloire d'un homme ni d'une génération, mais pour que nos enfants héritent enfin d'une Guinée prospère, digne et souveraine.

Les réformes engagées et les projets structurants seront menés à leur terme. Je m'y engage devant vous, sans réserve et sans détour, pour le mieux-être de notre peuple.

À nos Forces de défense et de sécurité, à leurs familles, à ce peuple patient et debout : la Nation vous doit sa reconnaissance.

Que Dieu bénisse la République de Guinée. », a écrit le président **Mamady DOUMBOUYA** sur son compte Facebook.

Une synthèse de Mamadou Oury

Forces Armées Guinéennes

Le Chef d'État-Major Général apporte des précisions sur les missions du Commandement des Opérations Spéciales (COS)

Le vendredi 4 septembre, à la prise de la prise de fonction des dirigeants du COS, le Chef d'État-Major Général des Armées, Général Ibrahima Sory Bangoura, a tenu à clarifier le rôle stratégique du Commandement des Opérations Spéciales (COS), désormais placé sous la direction du Général de Brigade Mouctar Kaba.



Pour l'Etat-Major Général des Armées, cette réorganisation marque un tournant dans la modernisation des forces de défense guinéennes face aux nouveaux enjeux sécuritaires.

Le Général Ibrahima Sory Bangoura explique que la mise en place de cette entité répond à un besoin accru de coordination et de réactivité, explique le Général Ibrahima Sory Bangoura. « La prise de fonctions du commandement des opérations spéciales marque une étape clé dans la poursuite des réformes visant à accroître l'opérationnalisation et l'interopérabilité de l'ensemble des forces de défense et de sécurité », a-t-il indiqué.

Le Chef d'État-Major Général des Armées a souligné la complexité du contexte sécuritaire actuel pour expliquer la mise en place du COS. « La

création de ce nouvel outil de commandement répond à un défi majeur : la nécessité de faire face à des menaces devenues plus complexes et hybrides », dira Général Ibrahima Sory Bangoura, tout en précisant que cette structure interarmées et interservices rassemble dans une même chaîne de commandement une partie des « compétences de nos différentes forces, appelées à agir avec cohérence et la rapidité qu'exigent ces nouvelles menaces ».

Au nouveau commandement, le général Ibrahima Sory Bangoura a dit ceci : « La confiance placée en vous ne saurait être considérée comme un simple honneur. Elle constitue avant tout une responsabilité dont vous devez mesurer à chaque instant toute la portée ».

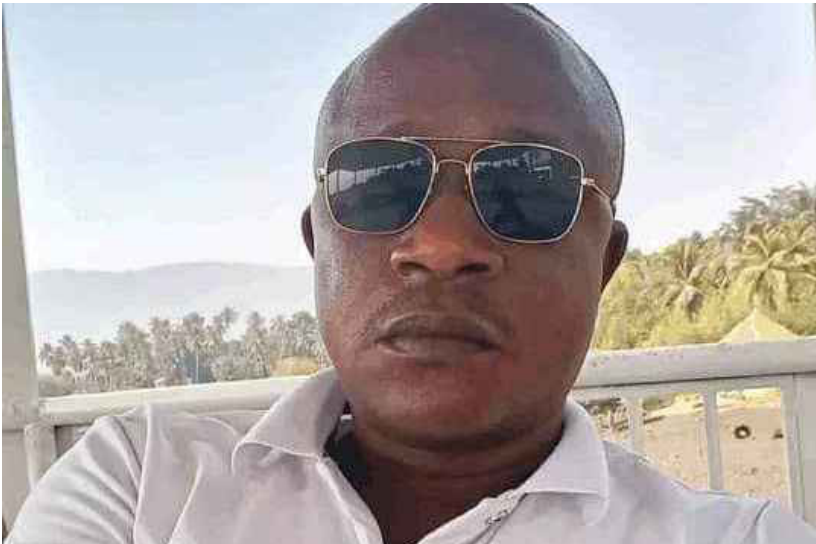
A noter que le COS centralise l'élite des unités de sécurité et de défense du pays, à savoir : le Groupement des Forces Spéciales (GFS) ; le Bataillon Autonome des Troupes Aéroportées (BATA) ; le Groupement des Forces d'Intervention Rapide (GFIR) ; le Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) ; les Fusiliers Commandos de l'Air ; les Fusiliers Marins Commandos ; le Groupement d'Intervention et de Protection de la Police Nationale (GIPPN).

Sadjo

INTERVIEW

Éducation

Le SLECG préfère une rentrée scolaire en septembre



Le chemin de l'école c'est pour bientôt. Dans quelques jours, les élèves vont reprendre les cours après trois mois de vacances. Le Syndicat libre des enseignants et Chercheurs de Guinée préfère que l'ouverture des classes soit ramenée en septembre. Mohamed Roméo Bangoura évoque des raisons liées aux festivités marquant l'AN 68 de l'indépendance nationale.

L'Aigleinfos : Lors du compte rendu du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement a indiqué que la rentrée scolaire serait prévue pour le 5 octobre. Comment réagit

le SLECG à cette annonce ?

Mohamed Roméo Bangoura :

Tout d'abord, il faut comprendre que la fixation de la date d'ouverture de l'année scolaire 2026-2027 n'est pas fortuite.

Le ministre en charge de l'Enseignement pré-universitaire, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, par rapport à cette date, avait eu une concertation avec les partenaires sociaux que nous sommes et le cabinet ministériel, afin d'harmoniser les points de vue sur la date d'ouverture des classes

fixée au 5 octobre 2026. Nous sommes donc en accord avec lui et nous avons été associés au processus de prise de décision et à la fixation de cette date.

L'Aigleinfos : Mais le cas de vos camarades enseignants contractuels reste en suspens. ? Qu'en est-il de leurs revendications ?

Mohamed Roméo Bangoura :

Oui, depuis le 17 avril 2026, nous avons fait comprendre que la commission technique chargée du recrutement des contractuels communaux non retenus avait été mise en place.

À l'issue de ce processus, nous allons assister au recrutement de ceux de la zone spéciale de Conakry. Si le gouvernement s'est fixé comme objectif de déterminer la date d'ouverture des classes, cela voudrait dire que le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour que la question la plus sensible, celle qui permettra une rentrée scolaire apaisée, soit résolue dans un bref délai. Il s'agit de l'engagement à la Fonction publique des contractuels communaux non retenus.

Donc, pour nous, ce n'est qu'une étape qui vient d'être franchie. Si le gouvernement fixe la date, sachant que l'École de la République a besoin de 18 000 enseignants et que, dans l'intérieur du pays, elle est largement tenue par les contractuels communaux non retenus, pour nous, il y a une solution qui aboutira finalement à l'engagement de ces contractuels communaux non retenus.

Parce que vous n'êtes pas sans savoir que ces contractuels communaux non retenus sont déjà passés par les différentes étapes de leur engagement. Ce ne sera donc pas un problème, à partir du moment où ils sont tous enregistrés dans le fichier FUGAS, qui est géré ici par le ministère de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction publique.

Il suffit simplement de leur attribuer les numéros matricules et la page des contractuels communaux non retenus sera définitivement tournée pour la République de Guinée. Ce n'est donc qu'une question de temps. Il suffit de leur attribuer les numéros matricules et la page sera définitivement tournée.

L'Aigleinfos : Cette ouverture des classes qui pointe à l'horizon, qu'en pensez-vous ?

Mohamed Roméo Bangoura :

Pour ma part, j'aurais souhaité qu'on ramène l'ouverture des salles de classe, en commun accord avec les partenaires sociaux, au mois de septembre.

Parce que, tout d'abord, lorsqu'on ouvre les classes le 5 octobre, vous allez vous dire que nous sommes dans la période des festivités de l'indépendance. Il faut donc attendre la deuxième quinzaine du mois pour que les cours, à proprement parler, reprennent. Et dites-vous aussi que, déjà à partir du mois de mai, il y a des perturbations parce qu'on met en priorité le déroulement des examens nationaux. Donc, quand vous calculez le calendrier scolaire, l'École de la République ne fait pas neuf mois de cours à proprement parler.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Roméo Bangoura, responsable de communication du SLECG !

Mohamed Roméo Bangoura :
C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Assemblée nationale

Les travailleurs parlementaires défient le secrétaire général de l'institution

Un bras de fer semble se dessiner entre la section syndicale des travailleurs parlementaires et le secrétaire général de l'Assemblée nationale. Malgré l'annonce de la suspension de leur structure et de son bureau, les responsables syndicaux contestent cette décision et maintiennent l'élection destinée au renouvellement de leur bureau ce mercredi 9 septembre.



Lors d'une conférence de presse tenue mardi 08 septembre à la Maison de la presse de la Minière, le secrétaire général de la section syndicale des travailleurs parlementaires, Ismaël Gassim Kalissa, a dénoncé des communiqués qu'il juge dépourvus de base légale.

Selon lui, les responsables syndicaux avaient préalablement informé le secrétaire général de l'Assemblée nationale de la tenue de l'élection. C'est à la suite de cette démarche que la section syndicale affirme avoir été informée de la suspension de son bureau et de sa structure.

« Nous avons dit que ces communiqués sont illégaux parce qu'ils ne reposent sur aucune base légale », a déclaré Ismaël Gassim Kalissa.

Le responsable syndical estime que l'administration de l'Assemblée nationale ne dispose d'aucune compétence pour suspendre une section syndicale ou intervenir dans l'organisation du renouvellement de son bureau.

Le secrétaire général des travailleurs parlementaires rappelle que le fonc-

tionnement d'une section syndicale obéit à des règles différentes de celles d'une fédération, d'une délégation syndicale ou d'un syndicat national.

« La section syndicale est différente d'une fédération, d'une délégation syndicale ou d'un syndicat national. Les critères relatifs à l'élection relèvent de notre centrale syndicale et du secrétariat national », a-t-il expliqué.

Les travailleurs parlementaires affirment ainsi ne pas reconnaître les décisions de suspension et mettent en garde le secrétaire général de l'Assemblée nationale contre toute immixtion dans le processus de renouvellement de leur bureau.

Ismaël Gassim Kalissa assure que les démarches administratives nécessaires ont été effectuées pour la tenue du scrutin au Palais du peuple. Les autorités administratives ainsi que l'administration du site auraient été informées, notamment pour la mise à disposition de la salle du 28-Septembre.

« Nous sommes légalistes. Nous avons informé les autorités admi-

nistratives et l'administrateur du Palais du peuple afin que nous puissions tenir notre élection dans la paix et dans le respect de la démocratie sociale », a-t-il indiqué.

Pour le secrétaire général de la section syndicale, l'organisation et le renouvellement du bureau constituent une affaire interne à la structure syndicale.

« L'administration, notamment le secrétariat général de l'Assemblée nationale, n'a aucune compétence pour suspendre ou donner une orientation sur les modalités d'organisation de cette élection. Il n'en a pas le pouvoir », a-t-il insisté.

Concernant l'expiration du mandat du bureau actuel, Ismaël Gassim Kalissa précise que ce sont les responsables syndicaux eux-mêmes qui ont saisi l'administration pour annoncer la fin de leur mandat et la tenue de l'élection de renouvellement.

« Ce n'est pas lui qui nous a écrit pour dire que le mandat était arrivé à terme. C'est nous-mêmes qui avons écrit pour informer que nous allions renouveler le mandat le 9 septembre », a-t-il conclu.

La section syndicale des travailleurs parlementaires maintient donc la tenue de son élection, malgré la suspension contestée de son bureau et de sa structure.

Samuel Demba. D



Cellou Dalein Diallo sur RFI

« L'UFDG existe et continuera d'exister »

Malgré la dissolution de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) par les autorités guinéennes, Cellou Dalein Diallo refuse de considérer son parti comme disparu. Pour l'ancien président de la formation politique, l'UFDG dépasse son existence administrative et demeure, avant tout, une adhésion à des idées, à des principes et à des convictions.



Invité jeudi dernier dans l'émission La page de l'invité de RFI, l'opposant guinéen a réaffirmé sa position, assurant que la force politique qu'il dirige continuera d'exister et de défendre ses idéaux.

La dissolution de l'UFDG, intervenue avant le référendum et l'élection présidentielle de 2025, avait notamment écarté toute candidature issue de cette formation. Une situation qui n'a pas entamé la détermination de Cellou Dalein Diallo, lui-même radié du fichier électoral.

« Moi-même, je suis exclu, je suis radié du fichier électoral. Donc, est-ce que le parti, malgré la dissolution, existe ? Bien sûr, il existe », a-t-il déclaré.

Pour l'ancien Premier ministre, l'existence d'un parti politique ne se limite pas à sa reconnaissance administrative.

« C'est une adhésion à des idées, à des principes, à des convictions », a-t-il insisté, rappelant qu'une partie importante des structures de l'UFDG se trouve à l'étranger.

Cellou Dalein Diallo estime par ailleurs que le contexte poli-

tique actuel en Guinée rend difficile toute expression critique à l'égard des autorités. « En Guinée, compte tenu du climat de terreur, c'est difficile de critiquer », a-t-il affirmé.

L'opposant a également réitéré son désaccord avec la gouvernance actuelle, dénonçant ce qu'il qualifie de « confiscation du pouvoir », ainsi que la restriction des libertés publiques et des violations des droits de l'homme.

« Nous ne sommes pas d'accord avec la confiscation du pouvoir. Nous ne sommes pas d'accord avec la restriction drastique des libertés publiques. Nous ne sommes pas d'accord avec la violation récurrente et massive des droits de l'homme », a-t-il déclaré.

Selon Cellou Dalein Diallo, l'UFDG demeure ainsi le vecteur d'une aspiration politique portée par une partie de ses militants et sympathisants, notamment au sein de la diaspora guinéenne. « Le parti existe. C'est une revendication, c'est une aspiration du peuple que nous incarnons », a-t-il soutenu.

Pour Cellou Dalein Diallo, malgré sa dissolution officielle, l'UFDG continuera donc de porter son combat politique, notamment à travers la dénonciation de ce qu'il considère comme des restrictions des libertés et des droits fondamentaux en Guinée.

Samuel Demba. D

Décès du journaliste Abdoulaye Top Sylla

L'hommage d'Abdoulaye CONDE à un ami, un frère et un confrère

Le journaliste Abdoulaye CONDE a tenu à rendre un hommage mérité à son ami, frère et confrère Abdoulaye Top Sylla décédé jeudi dernier, plongeant la corporation dans une profonde tristesse. Lisez...



« Notre ami, frère et confrère Abdoulaye Top Sylla a rejoint sa dernière demeure ce vendredi 04 septembre 2021 avec les hommages unanimes de la corporation.

C'est un coup de fil, le jeudi 04 septembre 2026 à 12 heures 53, de mon frère, Boubacar Sow, depuis l'hôpital Sino-Guinéen qui m'annonce la triste nouvelle : Votre ami, Abdoulaye Top Sylla est décédé à l'instant. L'ancien ministre des Transports était allé s'enquérir de l'état de santé de notre aîné Ibrahima Sory Sow (compagnon historique du Président Alpha Condé), ancien ministre de la Santé, évacué la veille de Mamou où il consomme sa retraite publique, quand il rencontre un de ses successeurs lointains, Aboubacar Sylla, ancien Président du Groupe AGIR fondateur du Journal l'Indépendant accompagné de son inséparable ami Kaly Bah qui l'informent du décès de l'illustre professionnel Abdoulaye Top Sylla.

Que retenir de Top Sylla ? Au milieu des années 1990, Aboubacar Sylla, limogé du secrétariat général du ministère de l'information et devenu seul actionnaire du journal fondé par le groupe de cadres de l'AGIR disloquée, annonce l'arrivée de son frère au sein de l'Indépendant.

Diplômé de la prestigieuse université sénégalaise CESTI, Abdoulaye Top Sylla, aussi frais que ses idées, est plutôt bien accueilli par l'ensemble des membres de la rédaction dirigée par Ousmane Tity Faye et comprenant de belles signatures comme Aboubacar Condé, Biram Sacko, Mamadou Dian Pountchoun Diallo, Thiernodjo Diallo Bebel, Mamadi Sidibe, Daouda Tamsir Niane, Thierno Sadou Bah, Aliou Barry

avant que lui-même n'ouvre ses bras à d'autres célébrités professionnelles comme Tibou Kamara, Sékouba Savané, Bakary Gamalo Bamba, Aladi Cellou, Abdoulaye Sankara, Albassirou Diallo El Bechir, Hassan Kaba, Moussa Cisse, Louis Espérant Célestin, Saliou Samb, Mohamed Lamine Soumah, Jean Raymond Soumah, Bintou-Fodeba Dioubaté, Mandian Sidibe, Kateb Oumar Yacine Bah, Oumoul Khairy Cherif, Akoumba Diallo, Sall Sambégou Diallo, Mamadou Dian Baldé, Dayedio Barry, Mohamed Hamid Chérif, Gassimou Magassouba et bien d'autres Abdoulaye Top Sylla où le professionnel accompli que le monde médiatique perd aujourd'hui était à l'origine un médecin diplômé de la Faculté de Médecine Hadja Mafori Bangoura de l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Hématophobe, l'ablation chirurgicale d'un accidenté éloigne le jeune clinicien du Bloc opératoire et met précocement fin à la carrière médicale du jeune Abdoulaye Top Sylla, stagiaire à l'hôpital régional de Labé.

Dans la foulée, il participe à un test de recrutement pour la prestigieuse université du journalisme, le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de Dakar. En ce début des années 1990, Abdoulaye Top Sylla est parmi les 20 étudiants d'Afrique francophone admis au concours d'entrée au CESTI.

Au terme d'un cycle triennal remarquablement négocié, il débarque à l'Indépendant comme secrétaire de rédaction. Pur produit du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI), Abdoulaye Top Sylla a incarné avec respect

l'excellence du journalisme au secrétariat de l'Indépendant. Reconnu pour sa rigueur inflexible et sa polyvalence, il était unanimement considéré par ses collègues comme l'un des fervents défenseurs de l'orthodoxie journalistique au sein du Groupe.

« Au fil de sa carrière, commente Aboubacar Sakho, feu Abdoulaye Top Sylla s'était imposé comme l'une des meilleures plumes de sa génération. Son talent rédactionnel, sa rigueur professionnelle et son engagement dans le métier avaient contribué à faire de lui une figure respectée de la presse Guinéenne ».

Comme l'a témoigné Sékouba Savané, ancien rédacteur en chef du Groupe de Presse l'Indépendant-Démocrate et ancien directeur général de la RTG, à la levée du corps, ce vendredi 04 septembre à Sino-Guinéen, le sens du professionnalisme, les qualités rédactionnelles de Top Sylla, l'humilité de l'homme et sa contribution à la formation de nombreux jeunes à travers la correction des textes ainsi que la promotion des valeurs de liberté et de démocratie auraient conférer à notre regretté confrère le tricolore Guinéen.

Quoi qu'il en soit, le nom d'Abdoulaye Top Sylla à travers ses multiples signatures est immortel. Moins attiré par la narration des faits, « Bah Mamadou a dit ..., Alpha Condé a fait..., Siradiou Diallo promet ou Jean Marie s'attaque.. », Abdoulaye Top Sylla avait une conception très rigoureuse de la profession l'amenant à un style porté sur l'analyse critique des événements et à la confrontation des opinions. Très imaginaire, il s'était notamment illustré dans la création et l'animation de quelques rubriques telles » rebuts de presse, bévues de presse, jusqu'à preuve du contraire, Top regard etc. » dans lesquelles le professionnel, avec pédagogie, savait étaler l'étendue de sa grande culture sous des noms de signatures comme Aicha Marguerite, Ngah Bountou, Il ne faut pas draguer etc. Esprit libre, il le faisait savoir à chaque fois que la situation le lui imposait. Ainsi, pour marquer son désaccord éditorial avec son frère, Aboubacar Sylla, Abdou-

laye Top Sylla a plusieurs fois quitté la rédaction de l'Indépendant.

En 1996, après un départ, il crée son propre Journal » Sud Infos « . Dans l'une des premières parutions de ce nouveau non moins dissident Titre, Tibou Kamara, l'un de ses successeurs au secrétariat de l'Indépendant et collaborateur circonstanciel, signe un éditorial : « **Sidya Touré vers la démission** » .

Au cours d'une visite, quelques jours plutard au ministre du budget et de la restructuration du secteur parapublic du gouvernement d'ouverture, je présente Tibou Kamara en mentionnant cet article qui semble amuser et enchâter Ibrahima Kassory Fofana. Entre le jeune journaliste et le tout puissant ministre, c'est le début d'une idylle dont chacun aura mesuré l'étendue et la portée.

Mais, ça c'est une autre histoire. Pour revenir à notre regretté Abdoulaye Top Sylla, il faut dire que sa carrière a été également une histoire de complicité intellectuelle avec Tibou Kamara. À vrai dire, les 2 ont des points de ressemblances. Secrétaires de rédaction de l'Indépendant / Démocrate, tous les 2 ont dit NON et quitté le Groupe pour manifester leur opposition à toute forme d'ingérence ou d'orientation du Patron. Après une réconciliation autour de notre ami et frère Sekou Conde Ping-pong suite à une brouille aux accents rédactionnels assez violents en 1997 – 98, Tibou Kamara et Abdoulaye Top Sylla cultivent une relation et une collaboration si solide que l'un s'est totalement effacé pour le second. Pour le ministre Tibou Kamara, j'imagine que ce brutal décès est un véritable choc, un effondrement pour nous tous.

Personnellement, Abdoulaye Top Sylla était un sincère ami avec lequel je partageais de nombreux principes et vertus et de la profession et de la vie. Simple, sociable avec une grande humilité, il n'a jamais été porté sur l'argent. Pour lui, l'éthique, la déontologie ne s'achètent pas et que la richesse du journaliste était sa crédibilité.

Il évitait ainsi et autant que possible les rencontres avec les puissances politiques ou financières.

Les rares fois, avant la longue aventure avec Tibou Kamara, qu'il a acceptées d'aller sur le terrain et réalisé des interviews où recuei-

lir des éléments de répliques à un article, nous avons été ensemble.

Alors que sa formation, ses diplômes, ses connaissances lui donnaient également l'opportunité de postuler aux grands emplois, il a préféré sa liberté. Abdoulaye Top Sylla, comme quelqu'un qui a profondément intégré le caractère passager et éphémère de la vie, se contentait de son assiette et de son verre.

Le 14 août 2026, en visite chez moi, Aboubacar Sakho a évoqué son nom. Joint aussitôt sur le portable, nous nous sommes enquis de son état de santé et promis de passer le même jour ou le lendemain samedi. Cette promesse, malheureusement, n'a pas été tenue. Contrairement à son frère, Alkaly Sylla, qui a tenu à me dire « Adieux » à la veille de son Rappel à DIEU, NOTRE CRÉATEUR, par une visite très fraternelle à mon bureau à la 6ème avenue de Sandervalia, Abdoulaye Top Sylla a préféré nous éviter l'effet d'une désagréable surprise.

Sa disparition, après celle du doyen Souleymane Diallo, Abdoulaye Sankara Abou Maco, Albassirou Diallo El Bechir en cette année particulièrement terrible de 2026, amplifie le vide au sein de la grande famille de la presse Guinéenne, qui perd en lui un repère moral et un professionnel d'exception . L'hommage de personnalités politiques, artistiques et médiatiques comme Kiridi Bangoura, Justin Morel Junior, Yaya Sow, Issa Condé, Jean Baptiste Williams, Fodé Tass Sylla Tabouna Sylla, Amadou Dioulde Diallo Ibrahima Sory Traoré, Mohamed Kanta Soumah, Ibrahima Diallo, Abdoulaye Madiariou Barry, Talibé Barry, Drizo Yansane, Ibrahima Bangoura Rizo et tant d'autres témoignent la dimension humaine de l'illustre professionnel.

En cette circonstance douloureuse, j'ai une pensée émue pour sa brave épouse, Mama Baldé, son frère Aboubacar Sylla, ses sœurs Aicha et Aminata Sylla

VEUILLE ALLAH, NOTRE CRÉATEUR, accepter l'âme de Top Sylla Abdoulaye dans son éternel Paradis. Amen », a témoigné Abdoulaye Condé.

Mamadou Oury



Dar-es-salam

Les 36 victimes de l'éboulement enterrées à Bambéto

La Guinée a rendu un dernier hommage aux victimes de l'éboulement survenu à Dar-es-salam. Une cérémonie de recueillement s'est tenue à la mosquée turque de Bambéto, avant l'inhumation des victimes au cimetière de Bambéto.



La cérémonie a été présidée par le Premier ministre, Amadou Oury Bah. Les mots des autorités ont été prononcés par la gouverneure de la ville de Conakry, M'Mahawa Sylla, qui a réitéré les condoléances du gouvernement au peuple de Guinée et particulièrement aux familles endeuillées.

À cette occasion, l'Agence nationale de gestion des urgences et des catastrophes humanitaires (ANGUCH) a revu le bilan du drame à la hausse. Selon son directeur général, Lanceï Touré, deux personnes blessées et hospitalisées ont succombé à leurs blessures au cours de la semaine, portant le nombre de décès à 36.

« Ce vendredi 4 septembre 2026, notre nation tout entière est en deuil. Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 août, notre pays s'est réveillé avec la tragique nouvelle de l'éboulement survenu au niveau de la décharge de Dar-es-Salam. La jeunesse de Dar-es-Salam et les services compétents de l'État se sont immédiatement mobilisés pour rechercher les survivants dans les décombres. Le chef de l'État, le Premier ministre et les membres du

gouvernement se sont également rendus sur le terrain pour apporter leur soutien aux équipes engagées dans les opérations de recherche », a déclaré Lanceï Touré.

Selon le directeur général de l'ANGUCH, le bilan, initialement établi à 34 morts et plus d'une vingtaine de blessés, est désormais de 36 décès, dont 17 ressortissants sierra-léonais. Les deux derniers décès sont survenus au cours de la semaine précédant la cérémonie. Il a par ailleurs indiqué que, sur instruction du gouvernement, deux centres d'accueil ont été ouverts par l'ANGUCH, en collaboration avec les mairies de Gbessia et les autorités de la ville de Conakry. Plus de 1 600 personnes y seraient actuellement accueillies.

Lors de la cérémonie de recueillement et d'inhumation, le gouvernement Sierra Léonais a dépêché son ministre des affaires étrangères pour assister à ces obsèques. Mohamed Bangura, chargé des relations extérieures de l'Union des ressortissants sierra-léonais vivant en Guinée, est revenu sur le pro-

cessus d'identification des victimes. Il a également appelé les autorités guinéennes et sierra-léonaises à soutenir les familles endeuillées.

« Il y a une bonne collaboration entre les deux communautés. Nous appelons les autorités guinéennes et sierra-léonaises pour leur rappeler que des citoyens sierra-léonais ont perdu leurs familles. Nous demandons donc aux autorités de venir en secours aux familles. Ce n'est pas après l'enterrement qu'il faut oublier les victimes. Il y a un enfant qui a perdu sa maman et, jusqu'à présent, nous n'avons même pas pu identifier son père. Pour la plupart des victimes, nous avons certaines photos, les noms et les informations sur leurs familles. Nous avons procédé à toutes les identifications. L'association, l'ambassade et l'ANGUCH ont également participé à ce travail d'identification », a-t-il indiqué.

Mohamed Bangura a également souligné que l'ambassade de la Sierra Leone n'avait pas connaissance de la présence de certains de ses ressortissants sur le site de la décharge.

« La porte de l'Union des ressortissants est ouverte à l'ambassade pour toute déclaration en cas de perte d'un proche ou pour toute information. Nous ne sommes pas complices. L'Union des ressortissants est là pour défendre les intérêts des Sierra-Léonais. Même l'ambassade n'était pas au courant que certaines personnes se trouvaient là-bas », a-t-il souligné.

Les 36 corps ont finalement été inhumés après la prière de 14 heures au cimetière de Bambéto.

Samuel Demba. D

Education

Le SLECG réagit au recrutement annoncé de 8 000 enseignants

C'est à travers un communiqué diffusé sur sa page Facebook, que le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) a réagi au recrutement annoncé de 8 000 nouveaux enseignants.



Même s'il s'est réjoui de cette annonce, le SLECG a toutefois cru devoir rappeler au ministère de la modernisation de l'administration et de la Fonction publique, ainsi qu'au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ME-NA-ETFP), que le point 7 du protocole d'accord du 3 janvier 2026 doit être appliqué intégralement et sans aucune interprétation restrictive.

« Les enseignants contractuels communaux non retenus ayant obtenu la moyenne en pratique de classe seront prioritaires au prochain engagement ».

Pour Aboubacar Soumah et ses camarades, cette disposition constitue un engagement formel entre les parties et doit, à ce titre, être scrupuleusement respectée. A leurs yeux, la reprise intégrale du processus d'enrôlement incluant la biométrie, l'identification et la pratique de classe pour des enseignants déjà soumis à ce dispositif constitueraient une remise

en cause des engagements pris. Pour ce qui est des enseignants contractuels de la zone spéciale de Conakry, le SLECG fait savoir que conformément au protocole d'accord du 2 décembre 2025, les intéressés doivent se préparer aux prochains concours et épreuves pratiques de classe, où ils devront bénéficier de la priorité convenue. Il a rappelé que la zone spéciale de Conakry ne compte pas seulement 200 enseignants contractuels concernés, mais bien plusieurs milliers.

« Le SLECG rejette fermement toute décision qui aurait pour effet de remettre en cause ou de vider de sa substance le point 7 du protocole d'accord du 3 janvier 2026. Pour notre syndicat, un accord signé n'est pas un simple document de circonstance : il constitue un engagement qui doit être exécuté de bonne foi », précise le communiqué.

Le SLECG dit soutenir fermement les enseignants contractuels communaux non retenus ainsi qu'à ceux de la zone spéciale de Conakry. Il se dit par ailleurs prêt à maintenir un dialogue constructif et responsable avec les autorités. « Le dialogue ne saurait être dissocié du respect des engagements librement convenus. Le SLECG exige l'application intégrale du point 7 du protocole d'accord et appelle les autorités compétentes à prendre toutes les dispositions nécessaires. Le respect des accords demeure la meilleure garantie de la paix sociale dans le secteur de l'éducation », a prévenu la structure syndicale. **Sadjo**

Erection de Beyla en région administrative

L'honorable Abdoulaye Kourouma appelle l'État à traduire cette décision en actes concrets

Dans un récent entretien accordé au site Africaguinee.com, l'honorable Abdoulaye Kourouma, président du groupe parlementaire "Alliance patriotique" est revenu sur l'érection de Beyla en région administrative. Le président du parti RRD a mis l'occasion à profit pour appeler à traduire cette décision en actes concrets, notamment à travers la construction des infrastructures administratives, sanitaires, sécuritaires et routières.

Réagissant à l'érection des préfectures de Beyla et de Siguiiri en régions administratives, ainsi que certaines sous-préfectures et localités en préfectures, l'honorable Abdoulaye Kourouma a dit ceci : « Ce qu'il faut retenir, c'est que la décentralisation est un facteur de développement. Il faut saluer la dynamique qui est lancée dans le cadre du développement et du désenclavement. Lorsqu'une sous-préfecture comme la mienne, Karala, devient aujourd'hui une préfecture, cela permet non seulement de désenclaver cette localité, mais aussi toute la région de Beyla. Cela passe notamment par la construction des bâtiments de souveraineté. Je veux parler du palais de justice, de la gendarmerie, de la police, des hôpitaux, des routes, etc. Il faut donc saluer la décentralisation, le désenclavement et, plus largement, le développement qui est engagé. La décentralisation est un facteur de développement. Pour moi, on ne peut que dire merci au président de la République d'avoir cette vision en matière de développement, de désenclavement et de décentralisation. J'aime le dire : il faut accepter que, qu'on le veuille ou non, le développement et l'émergence de la Guinée viendront de notre génération. Je parle de cette génération dirigée aujourd'hui par le général Mamadi Doumbouya.

Le président Sékou Touré nous a donné l'indépendance et la souveraineté. Il a joué sa partition. Le président Lansana Conté, avec son équipe, nous a donné la démocratie et, si vous voulez, le multipartisme. Ils ont également joué leur partition. Le gouvernement d'Alpha Condé nous a donné une base économique. Mais le développement et l'émergence de notre pays viendront de notre génération, sous la conduite du président Mamadi Doumbouya. S'il s'inscrit dans cette logique, c'est une bonne chose, parce que je vous dis que la déconcentration est également un facteur de développement. Si vous prenez ma sous-préfecture, qui est devenue une préfecture, nous n'avions pas de palais de justice, mais nous allons en avoir. Nous n'avions pas de bâtiments pour la gendarmerie ou la police. Et surtout, sur le plan géographique, ce sont des sous-préfectures qui méritaient de devenir des préfectures, parce que certaines sont directement situées à la frontière avec la Côte d'Ivoire. Dans tous les pays du monde, les villes frontalières sont des zones stratégiques. Nous avons donc besoin de renforcer la présence de l'administration sur place. Développer ces localités et les ériger en préfectures est une décision tellement stratégique qu'elle ne peut que, encore une fois, contribuer

à renforcer la grandeur de la Guinée. Parce que, dès que vous quittez ma sous-préfecture, Karala, par exemple, vous entrez à Gbéléban. Je crois que c'est la première préfecture ivoirienne qui fait frontière avec la Guinée. Là-bas, vous avez tout : l'eau, l'électricité, la gendarmerie, la justice, mais aussi des universités et des écoles. Voilà un peu pourquoi la population guinéenne envie la population ivoirienne dans ce contexte. Et même lorsque les fonctionnaires sont affectés à la frontière, les militaires et les gendarmes ne devraient pas se plaindre si les conditions de vie sont réunies. Qu'est-ce qui fait que nos militaires, nos médecins ou nos enseignants désertent souvent lorsqu'ils sont affectés à la frontière ? C'est le manque d'infrastructures et le déficit de développement. Mais dès que l'État est présent, dès que ces bâtiments de souveraineté que je viens de citer sont construits, on se sent chez nous. Partout, nous pourrions rendre service à la population, mais il faut quand même disposer d'un minimum de conditions. »

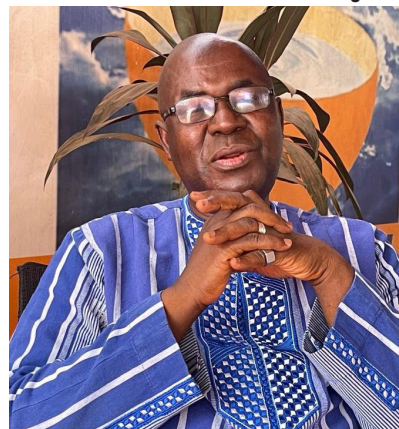
Une synthèse de Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Affaire Algassimou Diallo

Ce qu'en pense Dr Faya Milimouno

C'est depuis Washington, que Dr Faya Milimono, député à l'Assemblée nationale et président d'honneur du Bloc Libéral (BL), s'est exprimé mardi au micro d'un reporter sur l'affaire de l'audio attribué à l'ancien avocat général de Cour suprême, Algassimou Diallo.



« Depuis le début de cette affaire, il y a un doute persistant. Personnellement, j'ai écouté l'audio qui serait la preuve matérielle de l'association présumée du magistrat avec quelque chose que l'on considérerait comme une atteinte à la sécurité nationale.

Dans cet audio, rien n'est clair... Quand on sait que nous vivons à l'ère de l'intelligence artificielle, où l'on peut faire n'importe quoi à n'importe qui, il y a donc un doute persistant par rapport à cela », a confié Dr Faya Milimouno. Et de s'interroger sur la succession des événements ayant conduit à la suspension du magistrat, à son placement sous mandat de dépôt puis à son transfert à Macenta.

« Ensuite vient l'acte posé par le Conseil supérieur de la magistrature. Il a suspendu le magistrat. Aussitôt, on apprend qu'il y a un mandat de

dépôt contre lui. Ensuite, on signale qu'il n'est plus dans sa cellule. Et après plusieurs dénonciations, on nous sort une image très honteuse, celle d'un magistrat. Parce qu'il s'agit bien de l'image de la République. On le sort à plus de 700 kilomètres de Conakry, dans un état très honteux... Aujourd'hui, c'est Algassimou.

Demain, ce sera X. Après-demain, ce sera Y. Le même message qu'on a toujours envoyé à l'ensemble du peuple, de ne pas rester les bras croisés lorsque la case du voisin brûle, c'est le même message que nous envoyons à tous les magistrats de Guinée », dira Dr Faya Milimouno.

Le président d'honneur du BL est revenu aussi sur la découverte d'une fosse commune à Forécariah. Pour lui, c'est une affaire suffisamment grave pour retenir l'attention.

« C'est une affaire suffisamment grave pour amener la communauté internationale à s'en saisir et à demander des comptes. La tournure de cette affaire peut aussi être une autre diversion. On ne sait vraiment pas ce que nous vivons dans notre pays aujourd'hui... Je demande au peuple de Guinée de comprendre que son avenir est entre ses mains. », a martelé Dr Faya Milimouno.

Mamadou Oury

Ministère du Budget

Nomination des chefs des DAF des départements ministériels et des institutions républicaines

Le samedi 05 septembre 2026, la liste des 36 chefs de Division des Affaires Financières (DAF) auprès des ministères et institutions constitutionnelles a été rendue publique à la télévision nationale. C'est la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, qui a procédé à leur nomination à travers un arrêté. Ce sont :



Présidence de la République : Abdoulaye Kaba, matricule 301 315 A
Primature : Aboubacar Soumah, matricule 202 164 A
Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation : Aly Condé, matricule 235 522 C
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile : Moussa Diané, matricule 318 069 R
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme : Michel Ouou Ouou Bèavogui, matricule 333 009 J
Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger : Aboubacar Sidiki Dansoko, matricule 267 294 E
Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement : M'Famory 1 Camara, matricule 251 359 X
Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : Sékou Aboubacar Soumah, matricule 228 821 L
Ministère de la Modernisation de

l'Administration et de la Fonction Publique : Marie Agnès Touré, matricule 225 590 S
Ministère de l'Agriculture : Tidiane Baldé, matricule 291 201 C
Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime : Rouguiatou Kaba, matricule 253 658 S
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale : Mohamed Doré, matricule 296 337 T
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique : Mohamed Salifou Condé, matricule 226 839 M
Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures : Alpha Oumar Solokouré Diallo, matricule 265 625 X
Ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités : Aboubacar Sidiki Mara, matricule 230 060 X
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : Aïssatou Sacko, matricule 311 140 F
Ministère de l'Élevage : Mariama Camara, matricule 316 559 B
Ministère de l'Énergie : Mamadou Bobo Sow, matricule 312 033 S
Ministère des Mines et de la Géologie : Mamadi Keïta, matricule 283 843 C
Ministère des Infrastructures : Lamine Condé, matricule 229 903 C
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire : Mohamed Kelefa Camara, matricule 244 451 E
Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation : Abayatou Bah, matricule 245 376 V
Ministère des Transports : Bintou M'Faly Kaba, matricule 211 577 E

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : Mohamed Kourouma, matricule 283 381 T
Ministère de la Jeunesse : Cécé André Loua, matricule 244 896 R
Ministère des Sports : Mohamed Lamine Sacko, matricule 226 839 M
Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat : N'Sira Kourouma, matricule 318 213 K
Secrétariat Général du Gouvernement : Moussa Frigui Camara, matricule 313 097 K
Secrétariat Général des Affaires Religieuses : Sahadou Keïta, matricule 272 676 Y
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Abdoulaye Sidibé, matricule 304 998 B
Ministère de l'Industrie et du Commerce : Abdourahmane Diallo, matricule 312 399 D
Assemblée Nationale : Ouendé Bangaly Kaba, matricule 279 843 R
Grande Chancellerie des Ordres Nationaux de Guinée : Daouda Sacko, matricule 314 244 S
Haute Autorité de la Communication : Safiatou Diarra, matricule 276 856 F
Cour Suprême : Souadou Barry, matricule 311 625 E
Cour des Comptes : Marie Louise Makoura Guilavogui, matricule 302 158 J

Sadjo



Guinée

Présentation officielle du Document de Politique Étrangère du pays

Le mercredi 9 septembre 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger a procédé à la présentation officielle du tout premier Document de Politique Étrangère du pays. C'était lors d'une cérémonie, présidée par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Oury Bah.



Ce document de politique de politique étrangère est conçu comme un véritable bréviaire et érigé en cadre de référence absolu de l'action extérieure, dans un contexte mondial en pleine mutation, caractérisé par la re-composition des alliances mondiales et des défis sécuritaires majeurs. Il vise essentiellement à définir des principes clairs et à fixer les priorités de Conakry avec ses partenaires étatiques et multilatéraux. Il est structuré autour de trois grands chapitres : les principes cardinaux de la diplomatie guinéenne ; les grandes phases de l'évolution historique de la diplomatie guinéenne ; la vision et les axes d'intervention de la politique étrangère. Quant à la stratégie nationale, elle se décline en onze axes majeurs : la sauvegarde de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, le renforcement du bon voisinage et du panafricanisme, la consolidation du rôle de la Guinée dans les instances internationales, le déploiement d'une diplomatie économique, la protection des Guinéens à l'étranger, la promotion de la paix,

la diplomatie environnementale, la modernisation de la communication, le renforcement des capacités du corps diplomatique, la défense des droits de l'homme, et le rayonnement de la diplomatie culturelle. Dans son intervention, le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Guinée a d'abord salué une étape cruciale pour l'affirmation de la souveraineté nationale, tout en se félicitant de l'accompagnement de son institution dans l'élaboration de ce texte. A sa prise de parole, le ministre des Affaires étrangères, Dr Morissanda Kouyaté, a rappelé le rôle pionnier de la Guinée dans les luttes historiques de libération et a précisé la doctrine impulsée par le Chef de l'État. « La diplomatie guinéenne n'est pas une diplomatie de sollicitation, mais une diplomatie d'offres, de projets et d'intérêts partagés. La Guinée ne se présente pas au monde les mains vides, mais avec ses ressources, sa jeunesse, sa position géostratégique, son potentiel agricole et énergétique, sa culture, dans une logique de partenariat équilibré et mutuellement bénéfique », a martelé le chef de la diplomatie guinéenne. Présidant la cérémonie, le Premier ministre Amadou Oury Bah a insisté sur la nécessité d'obtenir des résultats palpables sur la scène internationale, en parfaite adéquation avec le Programme Simandou 2040 porté par le président Mamadi Doumbouya.

Sadjo

Axe Conakry-Freetown

La sécurisation des frontières et la coopération parmi les sujets abordés lors d'une conférence de presse à la Primature

Le mercredi 09 septembre 2026, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, et le vice-président de la Sierra Leone, le Dr Mohamed Juldeh Jalloh, ont animé une conférence de presse conjointe au terme d'une visite de travail axée sur la sécurité frontalière, la gestion des flux migratoires et la relance de la coopération économique sous-régionale.



A cette occasion, le PM guinéen, Amadou Oury Bah a déclaré : « Cette rencontre augure de bonnes perspectives pour la résolution, de la manière la plus pacifique, conviviale et fraternelle, des préoccupations qui existent entre nos deux pays, liés par l'histoire, la géographie et une communauté de destin. Nous avons abordé plusieurs sujets qui concernent directement les populations. Il s'agit notamment du deuil, de la question des migrations, ainsi que des questions relatives à la stabilisation et à la sécurisation des frontières entre la Guinée et la Sierra Leone. »

Il n'a pas manqué aussi de souli-

gné la nécessité de restructurer l'Union du Fleuve Mano. « Cette visite de travail contribue ainsi à redynamiser l'Union du fleuve Mano, qui mérite, d'ici à la fin de l'année, d'être relancée sur les plans institutionnel et organisationnel. », dira le locataire du palais de la Colombe. Pour sa part, le vice-président sierra-léonais, Dr Mohamed Juldeh Jalloh, a abordé le volet sécuritaire et migratoire, tout en annonçant des décisions imminentes concertées entre Conakry et Freetown. « Comme vient de l'évoquer le Premier ministre, nous avons également profité de cette rencontre pour discuter de la manière dont

les deux pays peuvent assurer le suivi concret des décisions issues de la réunion des trois chefs d'État tenue ici, à Conakry, le 16 mars dernier, notamment en ce qui concerne l'apaisement des tensions frontalières et le renforcement de notre coopération. Nous avons également discuté des questions liées à l'immigration. Les deux gouvernements ont pris des mesures qui seront annoncées très prochainement sur cette question. », a-t-il indiqué.

Et d'ajouter : « Nous avons enfin souligné l'importance de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines économique et sécuritaire. Dans les jours et les mois à venir, notre ministre du Commerce et de l'Industrie effectuera une visite à Conakry pour travailler avec son homologue guinéen à l'organisation d'une foire ou d'un salon commercial commun. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans nos intérêts communs »

Sadjo

Droits de douane

Après la riposte d'Ottawa, Donald Trump interdit l'importation de plusieurs produits canadiens

Les États-Unis ont annoncé mardi 8 septembre une interdiction d'importation de plusieurs produits canadiens comme les boissons alcoolisées ou le lactosérum, quelques heures seulement après l'entrée en vigueur de la riposte douanière du Canada visant une série de produits américains. Une surtaxe de 50% s'appliquera également sur une nouvelle série de produits canadiens, selon des décrets présidentiels. La Maison Blanche a surenchéri mardi 8 septembre 2026, dans la soirée, dans son conflit commercial avec le Canada en interdisant d'importer certains produits canadiens, notamment des alcools, et en relevant les droits de douane sur d'autres marchandises. Une série de produits, allant des matelas aux bateaux à moteur en passant par les voiturettes de golf, sera frappée par une surtaxe de 50% à compter du 15 septembre, selon un décret présidentiel. L'interdiction d'importer, visant toutes sortes de boissons alcoolisées, mais aussi un produit laitier comme le lactosérum, entrera quant à elle en vigueur le 29 septembre, selon d'autres décrets publiés en même temps. L'un des annexes relève que certains produits canadiens ne seront à l'inverse plus surtaxés à hauteur de 50%. Leur liste est nettement plus courte: le papier toilette en fait partie. Cette riposte intervient alors qu'Ottawa vient d'imposer de nouveaux droits de douane sur des produits américains, en réponse aux surtaxes mises en place par Washington depuis le 22 août.

L'alcool canadien visé par les interdictions d'importations

Un responsable gouvernemental américain a affirmé mardi devant des journalistes que les Canadiens avaient été prévenus que leur réaction allait envenimer les choses. Pour justifier l'interdiction d'importer des boissons alcoolisées en provenance du Canada, le président Donald Trump met en avant le boycott, selon lui « discriminatoire », visant les alcools américains au Canada. Depuis le début de son offensive douanière l'an dernier, les Canadiens ont lancé un mouvement de boycott massif des produits américains: les vins et les alcools américains ont disparu des étals dans la plupart des provinces, qui ont le monopole de leur vente. Un peu plus tôt dans la journée, Donald Trump avait juré de priver les entreprises canadiennes d'accès à un programme de commandes publiques aux États-Unis. « Je donne pour instruction (...) de prendre toutes les mesures nécessaires pour RETIRER les produits d'origine canadienne » d'un programme de contrats pluriannuels entre des fournisseurs privés et des acheteurs du secteur public, a-t-il lancé sur sa plateforme Truth Social. Cette mesure, si elle est mise en œuvre, pourrait pénaliser des exportations canadiennes jusqu'ici épargnées par les surtaxes, a estimé auprès de l'AFP Ryan Majerus, juriste spécialisé dans le droit commercial.

RFI

Sénégal

Entre gestion de la dette et vie chère, le Premier ministre dévoile sa feuille de route devant l'Assemblée

Au Sénégal, le Premier ministre Ahmadou Al Aminou Lô, nommé le 25 mai dernier, a présenté ce mardi 8 septembre 2026, sa déclaration de politique générale, véritable feuille de route de l'exécutif, devant l'Assemblée nationale. Une formalité institutionnelle mais qui, dans le contexte de tensions entre le chef de l'État Bassirou Diomaye Faye et le président du Parlement Ousmane Sonko est aussi très politique. Pendant plus de deux heures, le chef du gouvernement Ahmadou Al Aminou Lô a joué sa crédibilité politique avec l'image d'un Premier ministre qui vient exposer sa feuille de route sous le regard de son prédécesseur, qui plus est très critique : Ousmane Sonko, désormais président de l'Assemblée nationale. Ahmadou Al Aminou Lô n'a pas manqué de saluer cette particularité, rappelant selon lui qu'« *au Sénégal, les institutions priment sur les personnalités* ». Ses défis sont de convaincre les Sénégalais et une assemblée potentiellement hostile dominée par le Pastef d'Ousmane Sonko, tenter de réconcilier les deux camps, celui de Diomaye Faye et d'Ousmane Sonko, autour desquels le pouvoir se déchire depuis des mois. Pour cela, le Premier ministre alterne les gages de continuité vis-à-vis du Pastef, la promesse de poursuivre le programme économique Sénégal 2050 – initié par Diomaye Faye et Ousmane Sonko lorsqu'ils étaient encore un tandem. Mais il n'a pas hésité à tacler le camp Sonko : « *Je regrette le climat de clivage politique extrême et de violence verbale* », a dit Ahmadou Al Aminou Lô dès le début de son discours, appelant à « *placer le pays au-dessus d'un camp* ». **Rassurer les Sénégalais face à la dette et au prêt du FMI** Avec ce discours, il s'agit aussi de rassurer les Sénégalais, alors que le pays fait face à une dette vertigineuse de 132 %. Al Aminou Lô a donc choisi un discours de realpolitik, alors que huit millions de personnes, soit 40 % de la population, sont vulnérables

et pauvres au Sénégal, a rappelé le Premier ministre : « *Nous sommes un pays pauvre actuellement très endetté* », a-t-il dit, assurant qu'il n'avait « pas le droit de faire la politique de l'autruche et fuite en avant ». « *Avec une croissance de 2,2 % en 2025 et un taux de natalité de 3 %, le pays s'est appauvri* ». Des conditions empirées par « *des rentrées fiscales pas aussi importantes qu'espérées* » et un « choc pétrolier » suite à la guerre en Iran : pour le chef du gouvernement, il n'y avait donc plus d'autre choix que celui de « *reprofilier la dette du Sénégal* » et de négocier avec les créanciers. Le chef du gouvernement assure que toutes les mesures de restauration de la santé financière du pays exigées par le FMI pour décrocher un prêt – via la fiscalité et un meilleur ciblage des subventions – sont aussi celles qui sont contenues dans le plan de redressement financier du Pastef. « *L'autarcie n'existe pas, on a besoin de l'étranger* », a plaidé le chef du gouvernement pour défendre l'idée d'un accord avec le FMI. « *Il nous faut renouer avec la communauté internationale, le FMI, nous sommes membres du FMI* ». « *Nous ne sacrifions pas les intérêts du Sénégal : il n'y aura pas d'ajustement sauvage comme dans les années 1980, il n'y aura que ce qui est dans le programme Diomaye président* », a encore affirmé Al Aminou Lô, assurant que tant qu'il y aurait de l'incertitude, il y aurait de nouvelles dégradations de la note du Sénégal. Le chef du gouvernement a promis qu'il n'y aurait pas de réduction sur les dépenses sociales et à destination des 8 millions de Sénégalais qui en ont besoin, mais plutôt un assainissement rationnel des finances publiques. Le Premier ministre a assuré qu'il allait continuer ce qu'avait démarré l'ex-Premier ministre Ousmane Sonko. **La déclaration critiquée par les députés du Pastef** La longue déclaration, qui a duré 2 h 30, est loin d'avoir convaincu tout le monde. Les députés du Pastef ont été nombreux, plus de 54, à publie-

ment challenger le Premier ministre Al Aminou Lô. Sa décision de renégocier la dette du pays, plutôt que de poursuivre les réformes fiscales entreprises par Ousmane Sonko, a été particulièrement critiquée. « *Vous cédez au diktat de l'impérialisme et du Fonds monétaire international* », ont lancé des députés du Pastef. La promesse d'Ahmadou Al Aminou Lô de poursuivre le programme économique du Pastef, Sénégal 2050, mais aussi les mesures d'assainissement budgétaires (comme la suppression d'institutions budgétivores ou la maîtrise de la masse salariale) n'ont pas convaincu El Hadji Ousmane Fall, élu pastef à Dakar. « *Il a dit qu'il change de méthode, c'est pour ça que nous ne sommes pas convaincus, explique-t-il. Il y a beaucoup d'incohérences* ». Moustapha Sarré, l'un des conseillers spéciaux d'Ousmane Sonko, est lui aussi déçu. Pour lui, la restructuration d'une partie de la dette est une erreur, il craint une perte de souveraineté. « *Nous avons eu des recettes de l'ordre de 173 milliards. Nous étions sur des rails. Il fallait donner plus de temps à ce plan de redressement économique et social pour qu'il n'y ait pas de restructuration de la dette* », estime-t-il. Enfin, pour la coalition Takku Wallu de l'ex-président Macky Sall, la feuille de route du Premier ministre n'apporte rien de nouveau. « *Ils n'ont pas de cap. Voilà un Premier ministre qui est venu faire une déclaration de politique générale et qui n'a donné aucun engagement, à part ce qu'Ousmane Sonko avait prévu et qu'il n'a pas réalisé. Ils n'ont que des slogans et des vœux pieux* », déplore Abdou Mbou. Le président de l'Assemblée nationale, Ousmane Sonko, qui a conclu les 8 heures de débat, a promis que tous les accords internationaux, comme celui avec le FMI, feraient l'objet d'un contrôle parlementaire. Pas un mot, en revanche, sur une éventuelle motion de défiance.

RFI

Mali

Le Timbuktu Institute analyse l'intégration de l'intelligence artificielle dans la guerre informationnelle

« Des algorithmes en guerre », c'est le nom de l'étude publiée ce mercredi 9 septembre 2026 par le Timbuktu Institute, un centre de recherches basé à Dakar et qui s'est intéressé à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans le conflit malien. Les jihadistes du Jnim, liés à al-Qaïda, leurs alliés indépendantistes du FLA, les autorités maliennes de transition, leurs partenaires russes de l'Africa Corps, et tous leurs soutiens respectifs utilisent désormais l'intelligence artificielle dans leur communication ou dans leur propagande. De tous les acteurs du conflit malien, les jihadistes du Jnim, liés à al-Qaïda sont ceux qui ont encore l'usage le plus « restreint » de l'intelligence artificielle. Exemple cité par le Timbuktu Institute : des affiches ont été générées par IA pour annoncer sur leurs canaux de propagande la diffusion de vidéos – bien réelles quant à elles – tournées lors des attaques du 25 avril, qui ont coûté la vie au ministre de la Défense, le général Sadio Camara, et au cours desquelles l'armée malienne et ses partenaires russes de l'Africa Corps ont été chassés de Kidal.

Le Jnim « dans une phase d'expérimentation » de l'IA

Un usage basique et limité à ce stade donc, mais les auteurs du rapport anticipent les nombreuses possibilités que l'IA offre au groupe jihadiste, s'il décidait d'y investir ses ressources : traduction des messages de propagande, augmentation des capacités de production, etc. Pour le Timbuktu Institute, le Jnim

est donc « *encore dans une phase d'expérimentation limitée, mais potentiellement évolutive* » de son usage de l'intelligence artificielle. Azzghim, **indépendantiste artificiel** Du côté des indépendantistes du FLA, ce sont des comptes non officiels, alimentés par des membres ou des soutiens du FLA, qui recourent à l'IA sur les réseaux sociaux. Le Timbuktu Institute a ainsi repéré que le combattant touareg « Azzghim », dont les propos virulents contre l'Africa Corps russe sont abondamment relayés sur divers comptes, était en fait une pure création - extrêmement réaliste, mais que trahissent certaines imperfections de l'image. Les « *personnages IA* », relèvent les auteurs du rapport, permettent d'« humaniser » le mouvement, d'adapter les messages à des publics spécifiques, de faciliter leur diffusion et même le recrutement. Le tout en réduisant les risques que pourrait courir un vrai combattant s'il s'exposait de la sorte. « **Phénomène de production intensive pour le régime malien et la Russie** En face, l'Africa Corps russe et le régime malien « *démontrent une adoption étatique, professionnalisée et systémique de l'IA générative* ». La Russie, via l'Africa Corps qui a succédé au groupe Wagner, a intégré l'intelligence artificielle à une panoplie de désinformation déjà vaste et sophistiquée : production de fausses vidéos et autres « deepfakes » anti-occidentaux, génération de commentaires sur les réseaux sociaux... Plusieurs opérations d'ampleur ont été

documentées par des chercheurs et par des services étatiques européens.

Sur le fond, ces contenus mettent par exemple en scène des victoires de l'armée malienne face au Jnim et au FLA, et amplifient le narratif des autorités maliennes de transition – et plus globalement des trois pays de l'AES (Mali, Niger, Burkina) –, contre la France, la Cédéao ou les organisations de défense des droits humains.

Contrôle politique et désinformation

Le Timbuktu Institute évoque un « phénomène de production intensive », avec des contenus pouvant atteindre près de 5 millions de vues, « utilisés comme mécanisme à la fois de contrôle politique et de manipulation de l'information et des opinions », servant « à détourner l'attention des populations locales et à les désinformer quant à la réalité effective de la situation sécuritaire ». Une stratégie d'autant plus efficace que les régimes de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont parallèlement renforcé leur contrôle des médias nationaux et coupé les médias internationaux jugés trop gênants. Les auteurs du rapport s'inquiètent enfin des futures applications opérationnelles de l'intelligence artificielle – par exemple pour les frappes de drones – dont les différents acteurs du conflit pourront s'emparer : « Une menace grave en raison de son usage potentiel comme multiplicateur de force », au Sahel et dans le monde entier.

RFI

Nigeria

La méga-raffinerie Dangote bientôt cotée en bourse pour financer un doublement de sa production

La méga-raffinerie Dangote sera bientôt cotée en bourse, à Lagos. Le régulateur nigérian a approuvé le 4 septembre cette introduction qui devrait intervenir le 14 septembre. Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique cherche à lever 1,6 milliard de dollars dans ce qui pourrait être la plus importante introduction en bourse d'Afrique. Objectif : financer l'expansion de son infrastructure pour, à terme, doubler sa capacité de production. Aliko Dangote espère faire de sa raffinerie de Lekki, la plus grande au monde d'ici 2028. Ce projet, « *l'introduction en bourse du peuple* » comme il l'a martelé lundi 7 septembre lors d'une cérémonie de signature à Lagos se veut également inclusif pour les Nigériens mais aussi l'ensemble des Africains.

La profession de foi d'Aliko Dangote

Au micro d'**Harmony Pondy Nyaga** à Lagos, le magnat des affaires détaille les ambitions derrière cette opération boursière. « *L'objectif réel, c'est d'inclure chaque Africain, chacun, pour qu'il puisse participer à cette action. Peu importe que vous puissiez vous permettre 10 actions, vous en achetez 10. Si vous pouvez vous permettre 1 million, vous en achetez pour 1 million. Il ne s'agit pas vraiment de lever des fonds. Il s'agit de faire en sorte que nous-mêmes, vous savez, les Africains en général, fassions partie intégrante de cette raffinerie... Ce sera la plus grande entreprise d'Afrique et je pense que chaque Africain devrait y avoir une part. Nous visons 10 millions d'actionnaires, venus de toute l'Afrique, et peut-être d'autres régions du monde. Il n'y a pas que la raffinerie, nous avons aussi les engrais, nous créons de grandes entreprises dont nous ne voulons pas être les seuls à en profiter. Nous voulons répandre cette jouissance au reste des Africains. Nous voulons transformer, nous voulons industrialiser l'Afrique, et l'industrialisation de l'Afrique doit être faite par nous, les Africains, et non par une autre partie.* » Une vue de la raffinerie d'Aliko

Dangote, à Lagos, au Nigeria, a commencé à exporter ses carburants vers plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. © Sunday Alamba / AP **Un doublement des capacités de l'usine**

Dangote prévoit de vendre plus de 4 milliards d'actions au prix de 525 nairas – 34 centimes d'euros – par action. Cette introduction en bourse valoriserait ainsi la raffinerie à environ 49 milliards de dollars, selon les données fournies par la société. Cette vente permettra de financer un quasi-doublement de la capacité de l'usine qui est aujourd'hui à son maximum avec 700 000 barils de pétrole produits par jour. Depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, cette méga-raffinerie est devenue une source majeure de produits raffinés en Afrique et même au-delà, notamment pour l'approvisionnement en kérosène de l'Europe.

Test boursier pour le Nigeria

Cette introduction en bourse est un test pour le marché boursier nigérian, un moyen de mesurer s'il y a suffisamment d'investisseurs et de capitaux pour financer de très grandes entreprises industrielles africaines, de celles qui déboursent des milliards en infrastructures. Cette introduction intervient par ailleurs également au bon moment : la bourse nigériane est performante, son indice de référence ayant fortement progressé cette année. Les investisseurs semblent donc avoir de l'appétit pour de nouvelles opérations. Et encore plus dans un projet dans les hydrocarbures portant le nom de Dangote. En juillet, la raffinerie avait déjà obtenu un investissement de 2,5 milliards de dollars auprès d'investisseurs privés pour financer ses projets d'expansion. Mise en service il y a deux ans, elle est la plus grande raffinerie du continent et prévoit de plus que doubler sa capacité de production pour atteindre 1,4 million de barils par jour d'ici à 2028, ce qui en ferait la plus grande raffinerie au monde, dépassant ainsi la raffinerie indienne de Jamnagar.

RFI

7-Octobre

Une enquête de «Haaretz» affirme que Benjamin Netanyahu avait été alerté

Les révélations du quotidien israélien Haaretz de mardi 8 septembre sont explosives. Selon une enquête menée par deux journalistes, les Émirats arabes unis ont averti Benjamin Netanyahu des plans d'attaques du Hamas dix jours avant le 7 octobre 2023. Le Premier ministre israélien n'a rien fait de cette information. Le bureau de Benjamin Netanyahu a dénoncé des « informations de presse fausses ».

C'est Mohamed ben Zayed, le président des Émirats arabes unis, qui a parlé directement à **Benjamin Netanyahu**, rapporte notre correspondante à Jérusalem, **Frédérique Misslin**. La conversation a eu lieu une semaine et demie avant le massacre perpétré par le Hamas le **7 octobre 2023**. Le dirigeant émirien prévient : le mouvement islamiste armé se prépare pour une opération majeure. **Mohammed ben Zayed (MBZ)** se dit préoccupé par le fait que cet événement entraînerait non seulement un bain de sang, mais aussi la déstabilisation de toute la région et la remise en cause des accords d'Abraham. La conversation dure 45 minutes. L'article d'Haaretz, le quotidien israélien, rapporte que selon MBZ, le Premier ministre israélien aurait réagi avec calme. Netanyahu est persuadé que le Hamas a l'intention d'opérer

en Cisjordanie et rassure le dirigeant émirien : Israël est, selon lui, préparé à toute éventualité. L'avertissement explicite n'a pas été transmis aux responsables de la sécurité ou à l'armée par Benjamin Netanyahu. Plusieurs heures après les révélations, le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu les a démenties, affirmant que « les informations de presse sont fausses » : « Il n'y a pas d'avertissement du Premier ministre de la part des Émirats arabes unis avant le 7-Octobre », a écrit son bureau dans un communiqué, ajoutant que « s'il y a eu la moindre information, elle a été transmise via les canaux de renseignement ». Ces derniers jours, le **couple Netanyahu a pourtant multiplié les déclarations** laissant entendre que le Premier ministre n'avait pas été réveillé par son état-major le jour de l'attaque ou encore que Yair Golan, un des chefs de l'opposition qui, lui, s'était rendu sur les lieux de l'attaque, avait été averti. Des révélations qui secouent la classe politique moins de deux mois avant des élections cruciales. Ce sont des révélations criminelles, affirme le leader des démocrates. Yair Golan écrit sur X : « Tu savais, tu as ignoré, tu as échoué. Tu es coupable. »

RFI